

Séance du 8 juillet 2025

L'an 2025, le 8 juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune d'Avezé dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. Pierre Boulard, Maire.

Présents : Pierre Boulard, Michel Picault, Christophe Tertre, Christelle Copleutre, Philippe Chevalier, Michel Cormier, Jean-Marie Glon, Guy Daguené

Excusés : Danièle Chartrain, Olivier Champain, Claire Van Schaik, Sonia Surblé, Gérard Thomas,
Absent : Jérôme Jousselin,

A été nommé secrétaire de séance : Michel Picault

1- Délibération n° D382025 – Tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2025/2026 : Approuvé

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide que** les tarifs des services périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2025 seront les suivants :

- Repas enfant : 3,85 €,
- Repas adulte : 5,30 €,
- Repas stagiaire : 3,85 €,
- Garderie périscolaire du matin et du soir : 0,85 € par ½ heure entamée,
- Accueil de loisirs périscolaire du mercredi : 0,85 € par ½ heure entamée.

- **Dit que** le règlement des services périscolaires sera modifié en conséquence,

2- Délibération n°D392025 – Animation repas communal des aînés : Approuvé

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** le contrat de l'association Accord Java pour un montant de 450,00 € TTC,

- **Dit que** les crédits sont inscrits au budget 2025 au compte 623,

- **Charge** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à l'organisation des cérémonies et manifestations de signer le contrat d'engagement ainsi que tous les documents nécessaires.

3- Délibération n° D402025 – Demande de location de la salle polyvalente par le VSF Athlétisme : Approuvé

Après avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** de louer la salle polyvalente au VSF Athlétisme pour son activité AhtléFit, le mercredi de 18h00 à 20h00 du 15 octobre 2025 au 29 avril 2026,

- **Décide** que le tarif de location de la salle polyvalente sera de 170,00 € pour la période hivernale d'octobre à fin avril,

- **Donne tout pouvoir** à Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué pour effectuer les démarches afférentes à la présente délibération.

DIVERS

- **Préavis de départ logement communal** : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les locataires du logement communal situé au 10 rue du Prieuré – Appartement n°2 ont donné leur préavis de départ pour le 30 septembre 2025. Ils quitteront probablement les lieux vers le 6 septembre 2025. Michel Picault, adjoint en charge des logements, a rendez-vous le mercredi 9 juillet 2025 pour faire un pré-état des lieux et pour finaliser la nouvelle date de mise en location.

- **Logement communal 33 rue du Perche** : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une partie du plafond du logement situé au 33 rue du Perche s'est effondrée suite à une fuite du ballon d'eau chaude. Il faut attendre que le plafond s'assèche pour effectuer les travaux.

- **Plan communal de sauvegarde** : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le plan communal de sauvegarde a été finalisé et envoyé à la sous-préfecture de la Sarthe. La commune a également établi un DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) qui sera distribué aux administrés.